



SYNERGIE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ELECTORAUX ET POUR LEUR RÉSOLUTION (SYN.CE.RE)

*Réseau Convergence des Jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie
(COJELPAI)*

Rapport préliminaire de l'observation sur le déroulement du scrutin présidentiel du 18 octobre 2020 en Guinée

Octobre 2020



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

- a. Heure d'ouverture
- b. Matériel électoral
- c. Présence des membres de BV
- d. Présence d'USSEL
- e. Présence des délégués dans les BV

2. AFFLUENCE DES ACTEURS

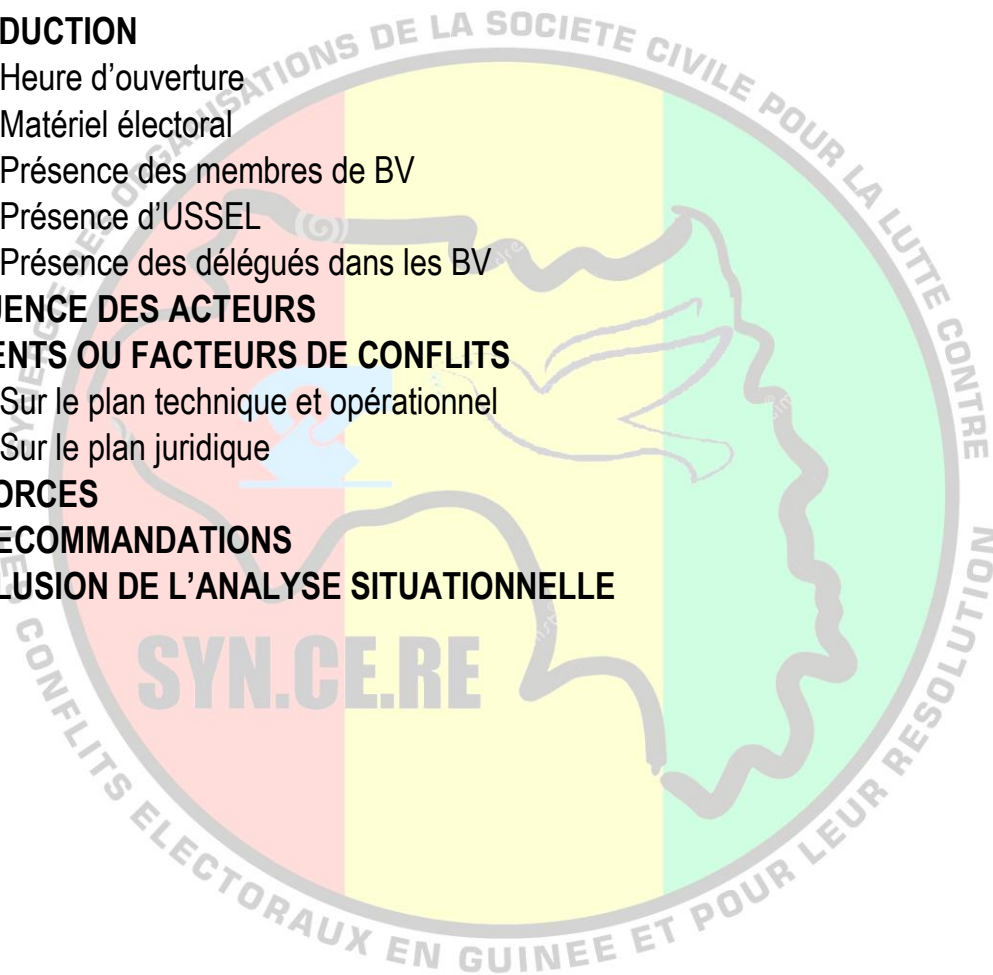
3. INCIDENTS OU FACTEURS DE CONFLITS

- a. Sur le plan technique et opérationnel
- b. Sur le plan juridique

4. LES FORCES

5. LES RECOMMANDATIONS

6. CONCLUSION DE L'ANALYSE SITUATIONNELLE



1. INTRODUCTION

La Guinée s'achemine vers une étape importante de l'enracinement de sa démocratie et sa stabilité à travers l'organisation du scrutin du 18 octobre 2020 pour élire un Président de la République parmi les douze (12) candidats en lice. En conséquence, la société civile guinéenne s'est mobilisée sur toutes les étapes du processus pour réduire les risques de conflits pour ainsi renforcer la crédibilité, l'inclusion et la transparence du processus.

C'est dans ce cadre que la Synergie **SYN.CE.RE**, après une série d'actions d'information, de sensibilisation, de sondage et d'observation sur les facteurs de risque présente un rapport d'étape sur le processus de l'ouverture à la fermeture des Bureaux de Vote.

A cet effet, le réseau Convergence des jeunes et leaders pour la paix et la démocratie (COJELPAID), dans le cadre de la mise en œuvre de son projet "Guinée élection sans violence" au titre de la Synergie SYN.CE.RE a mis en place un mécanisme d'évaluation et d'atténuation des facteurs de conflits électoraux qui s'est étalé sur la période d'avant, pendant et après le scrutin.

Ainsi, après la déclaration N°1 du 17 octobre 2020 sur la synthèse de l'analyse préélectorale, le Réseau COJELPAID, d'une part à travers le déploiement des observateurs dans la zone spéciale de Conakry et les sept (7) régions administratives du pays, et d'autre part à travers la remontée, l'analyse et le traitement des données via une base de données dont la conception et la mise en œuvre ont été facilitée par IFES au compte de la Synergie SYN.CE.RE, livre ses premières impressions sur le déroulement du jour du scrutin. A cet effet, cette déclaration qui est la deuxième pour le Réseau après celle sur la situation préélectorale, prend en compte le déroulement du vote, de l'ouverture des BV jusqu'à leur fermeture.

A ce titre, il est important de rappeler que dès 6 heures du matin, les guinéens (acteurs et électeurs) ont commencé à se mobiliser pour faire face à cet important rendez-vous citoyen, jugé très capital pour notre jeune démocratie, avec l'accompagnement des partenaires et la communauté internationale.

2. DE L'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE :

Les constats de nos 200 observateurs et 25 superviseurs déployés, ont révélé :

a. Heure d'ouverture :

Dans les régions à l'intérieur du pays, les bureaux de vote ont généralement ouvert à l'heure. Les cas de retard constatés étaient dus entre autres liés au faible niveau de certains membres des BV sur la gestion du matériel électoral.



TOUS POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE



Par contre, dans la zone spéciale de grand Conakry, beaucoup de BV ont ouvert entre 7H 30mn - 8 heures et même au-delà, donc avec retard. Une situation qui peut s'expliquer à la fois par le niveau relativement faible par endroit de certains membres des BV pour la gestion du matériel électoral, mais aussi les fortes pluies qui se sont abattues sur Conakry le matin avec des BV qui sont installés sous des hangars très peu à l'abri des intempéries de la nature et même exposés à des risques d'insécurité liés à l'incivisme;

b. Matériel électoral :

Il faut signaler que nos observateurs ont constatés des manques de matériel qui variaient entre bulletins de vote, taille crayon, rouleau de ruban adhésif et de paire de ciseaux. Il faut préciser que le manque de ces matériels constaté par exemple à Kaloum centre de vote Lycée 28 septembre, Kindia, Dubréka et Labé, n'étaient pas cumulatifs à la fois dans les mêmes BV. Ces aspects étaient remontés immédiatement à la CENI, qui généralement prenait des mesures correctives.

c. Présence des membres de BV :

Dans les BV observés, les membres étaient généralement présents au complet... sauf dans certains cas comme dans le quartier bantouka 1, commune de Ratoma, où nos observateurs ont noté l'absence du Président de BV qui a été remplacé par le vice-président.

d. Présence des agents de sécurité :

Dans la quasi-totalité des BV observés, les agents de sécurité (USSEL) étaient présents à la rentrée conformément aux dispositions réglementaires, excepté quelques cas où les BV étaient installés sous des hangars et autres, exposés au risque d'insécurité, dans lesquels on pouvait constater des agents presque confondus aux membres des BV.

e. Présence des délégués dans les BV

Il est à noter qu'en dépit de certaines tentatives par endroit de refus d'accès des représentants des partis pour des diverses raisons (question d'identifiant, nombre par candidat, incompréhension avec certains responsables de BV), nos observateurs ont constaté la présence en moyenne 3 délégués par BV.

3. AFFLUENCE DES ELECTEURS :

Les bureaux de vote ont connu une forte affluence des électeurs aussi bien dans le grand Conakry que dans les préfectures couvertes par notre observation. *Le taux de mobilisation des électeurs et acteurs électoraux est largement au-dessus en comparaison aux élections précédentes.*

4. INCIDENTS OU FACTEURS DE CONFLITS:







Il est à noter que le réseau CoJeLPaiD fidèle à sa ligne de prévention et de gestion du contentieux, a développé une approche d'observation beaucoup plus axée sur la prévention, que sur du simple témoignage du déroulement du





TOUS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE

scrutin. A cet effet, certaines situations ont été jugées conflictogènes par la Chambre de Décision après analyse et ont été généralement remontées pour des mesures préventives. Pour ce faire, il faut noter :







a. Sur le plan technique et opérationnel :

-  Tentatives de votes multiples/intimidation dans le centre de vote école Sofia pole dans la commune de Matoto, quartier Simbayah 2 et à Dubréka, dans le quartier Kenendé, BV4-2;
-  Difficultés pour certains électeurs à retrouver leur bureau de vote avec l'affichage tardif des listes. C'est le cas à Conakry (quartier Kiroty par exemple) où des écoles privées qui ont abrité les BV par le passé, ayant fait l'objet d'attaques pendant le double scrutin du 22 mars 2020 ont réfugié cette fois d'accueillir le vote ;
-  Incompréhension entre les présidents des BV 1 et 3, quartier Madina, dans la commune urbaine de Labé et le président de la CPI autour du vote par dérogation des agents de défense/sécurité ;
-  Tentatives et même l'utilisation par endroit des anciennes cartes électeur, c'est le cas au quartier Landreah, commune de Dixinn dans les BV Dialloya 1 et Dialloya 2;
-  Expulsion d'observateurs des BV, notamment pendant le dépouillement, par des présidents de BV ;
-  Des publications des résultats sur les réseaux sociaux et par une certaine catégorie de sites internet, pour la plus part sans fondement objectif sont observables sur la toile ;


b. Le plan du cadre juridique

-  Le style de rédaction du code électoral (art. 84 et 85) relatif à la gestion des PV de BV a constitué une véritable source d'incompréhension et de confusion ;
-  Le consensus politique en opposition à la loi comme le cas des deux millions et demi des électeurs figuraient dans le fichier (qui est permanent) sans pièces d'identification, a été à la fois une violation du droit de vote des citoyens et est également source d'instrumentalisation politicienne ;

5. LES FORCES :





-  Une forte mobilisation des populations avec civisme et maturité politique le jour du scrutin
-  Un engagement réel des Organisations de la Société Civile et la Communauté Internationale pour la transparence, l'inclusion et la crédibilité du scrutin ;
-  Un engagement des partis politiques candidats à sécuriser le vote de leurs militants ;
-  Des conditions techniques nécessaires réunies par la CENI pour le déroulement du scrutin;
-  La présence effective des agents de l'USSEL au niveau des BV ;
-  La disponibilité effective de la CENI et la Cours Constitutionnelle aux alertes faites par les Organisations de la Société Civile ;

6. RECOMMANDATIONS PRELIMINAIRES :

-  Le traitement équitable et juste de la remontée et la centralisation des Procès-Verbaux de Bureau de Vote ;



TOUS POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE

-  Un monitoring efficace et juste des discours et réseaux sociaux;
-  Le renforcement de la communication à temps réel par la CENI sur chaque situation qui nécessiterait une compréhension soutenue/complémentaire des partis prenantes ;
-  La mise en place d'un mécanisme d'information et de sensibilisation sur le traitement du contentieux électoral et sur les décisions de la Cours Constitutionnelle en lien avec le contentieux ;
-  Une réforme de la loi électorale avant tout autre scrutin ;

7. CONCLUSION SUR L'ANALYSE SITUATIONNELLE :

A l'analyse globale du déroulement du scrutin du 18 octobre 2020, sous l'angle de la prévention et la gestion du contentieux électoral ou autre situation conflictuelle, nous pouvons tirer la conclusion, sur la base de la remontée et le traitement des anomalies observées, que les conditions techniques réunies étaient globalement satisfaisantes pour conférer au scrutin de l'ouverture à la fermeture des BV de libre, transparent et équitable. Toutefois, si la maturité observée par les populations le jour du scrutin reste de mise et que les opérations de remontée et centralisation des PV de BV sont couronnées de succès de façon transparente et inclusive avec plus de sécurité, nous pouvons espérer alors, à une période post électoral apaisée et acceptée de tous.

Pour la SYN.CE.RE

Abdoul Sacko

Le Coordinateur du Réseau CoJeLPaiD

Coordinateur de l'Unité de Coordination Technique

+224 622 94 34 32

www.cojelpaidguinee.org